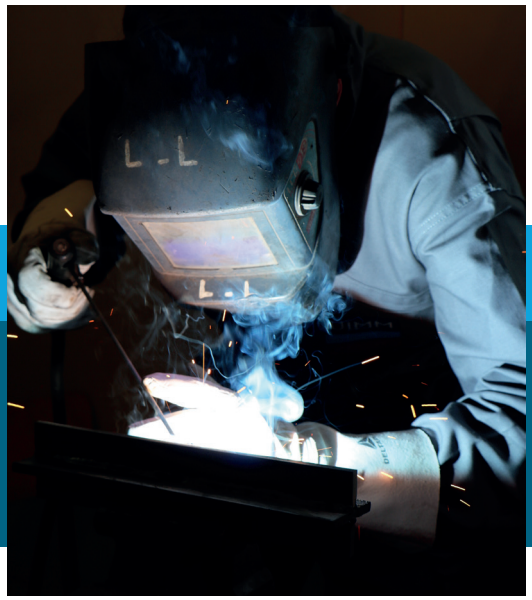
RÉF SCT2PL

BTS CRCI

Conception et Réalisation en Chaudronnerie Industrielle



FORMATION EN ALTERNANCE | **NIVEAU 5**

LIEU DE FORMATION | DATE

ISTRES | Pôle Formation UIMM Sud | Sept. 2021 - Août 2023

RNCP7364

MÉTIER

Le•la technicien•ne supérieur en chaudronnerie industrielle peut travailler à la conception, la fabrication, la maintenance, voire la commercialisation de tout ouvrage ou bien d'équipement composé d'une structure métallique.

Il•elle exerce ses fonctions dans des bureaux d'études, d'organisation et de gestion de production, mais également à l'atelier ou sur des chantiers. Son niveau de formation générale technique, scientifique et économique lui permet d'assumer la charge de collaborateur direct du responsable de l'entreprise ou de l'unité de production.

OBJECTIF DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

▶ Réaliser des graphiques avec étapes, procédés de fabrication

▶ Etablir un planning et déterminer les besoins en sous-traitance

▶ Gérer une unité de fabrication et/ou d'un chantier (montage, installation, maintenance)

▶ Assurer la réalisation d'une construction selon les règlements en vigueur et appliquer les recommandations liées à l'assurance qualité

▶ Conduire les travaux pour le montage en chantier (approvisionnement, direction des moyens matériels et humains, suivi financier)

SECTEURS CONCERNÉS : Le technicien supérieur en structures métalliques évolue dans des entreprises industrielles dont les secteurs d'activités sont très variés comme la construction navale, les véhicules de transports routiers, l'industrie agroalimentaire, le machinisme agricole, l'équipement industriel ou ménager.

PROGRAMME

PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Études des ouvrages chaudronnés, de tuyauterie et de tôlerie | Mécanique appliquée | Procédés de fabrication | Dessin DAO, traçage | Technologie, tuyauterie, soudage | Gestion de production, qualité

FORMATION GÉNÉRALE

Culture générale et expression | Anglais | Mathématiques | Sciences physiques appliquées | Gestion technique et économie d'une affaire | Sécurité, Environnement

COMPÉTENCES ET MISSIONS

- Concevoir des produits chaudronnés (Conception Assistée par Ordinateur)
- Élaborer des processus de fabrication (Fabrication Assistée par Ordinateur)
- Piloter une unité de fabrication
- Gérer une unité de fabrication et/ou d'un chantier
- Apporter une réponse technique et économique à la demande d'un client

DURÉE ET ORGANISATION

Formation en contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, période de professionnalisation
Durée : 2 ans | 675 heures de formation par an.
Alternance : 2 sem. en entreprise | 2 sem. en centre de formation. Une partie de la formation peut être réalisée en distanciel. Durée et alternance indicatives et ajustables en fonction des besoins de l'entreprise et des prérequis de l'apprenant.

BTS CRCI
Conception et Réalisation en Chaudronnerie Industrielle

Code diplôme : 32025415

CONTACT ISTRES
Céline Longorbardi
06 25 04 42 86
longobardi@cfaiprovence.com

COÛT
Formation prise en charge par l'entreprise d'accueil et rémunérée pour le candidat (spécificité selon type de contrat)

VALIDATION
BTS CRCI – Conception et Réalisation en Chaudronnerie Industrielle

ADMISSION

Public
▶ Être âgé de 15 à moins de 30 ans*.

▶ Être de nationalité française, ressortissant de l'UE ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

*Pour les plus de 30 ans, possibilité de se former en contrat de professionnalisation ou période pro (nous consulter).

Pré-requis d'entrée en formation
Le parcours de formation est validé après un positionnement du candidat :

▶ Admission en première année : être titulaire d'un baccalauréat général ou technologique, d'un baccalauréat professionnel TCI ou d'un diplôme de niveau IV à orientation industrielle.

▶ Admission en deuxième année : être titulaire de la 1ère année identique au diplôme en initial.

Qualités requises : Polyvalence | Autonomie | Esprit, méthodique et rigoureux | Dextérité | Sens de l'initiative et de l'organisation | Esprit d'analyse

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Modalités
Dossier de pré-inscription en ligne, entretien individuel de positionnement, signature d'un contrat d'apprentissage

Délais d'accès
En fonction de la date de signature du contrat d'apprentissage, ASP

Parcours adaptés
Adaptation possible du parcours selon les prérequis

Handicap
Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (Étude de l'intégration avec le référent handicap du centre)

MODALITÉS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques
Formation en présentiel et/ou distanciel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages.

Moyens pédagogiques
Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

Équipe pédagogique
Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine, professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, conseiller en formation, référent handicap, équipe administrative.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET D'EXAMEN
Les candidats•es sont présentés•ées aux épreuves générales et techniques du BTS CRCI – Conception et Réalisation en Chaudronnerie Industrielle, diplôme délivré par le Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et des sports.

INDICATEURS DE PERFORMANCE
Réussite aux examens Juin 2020

Istres : **90,9%**

POURSUITE D'ÉTUDES & DÉBOUCHÉS
▶ Licence Professionnelle | Diplôme d'Ingénieur
▶ Exemples de métiers : Bureau d'études, conducteur de travaux, chef de chantier, chef d'atelier

Inscriptions sur
www.formation-industries-paca.fr

UIMM PÔLE FORMATION SUD
LA FABRIQUE DE L'AVENIR

Certifié Référencé

CODE UAI : 0131782S - Numéro de déclaration activité : 93131605713

CFAI-Provence : Réalisation de formations en apprentissage de niveau III et IV, en nos murs ;
Gestion administrative de formations de niveau III et IV dispensées par des écoles partenaires ; Gestion de formations de niveau I dispensées par des écoles partenaires **AFPI-Provence** : Gestion de formations continues et en alternance de niveau I et II dispensées par des écoles partenaires ; Conception et réalisation des autres formations continues. Seule l'AFPI est concernée par la certification VeriSelect